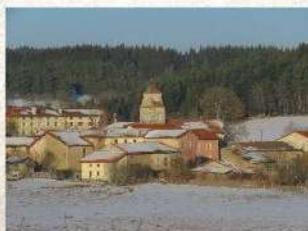


BULLETIN MUNICIPAL 2017



*Si Felines m'était contée*****



[Http://www.mairie-felines.fr](http://www.mairie-felines.fr)

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Le Conseil Municipal

L'État Civil

Le Budget

Les Travaux Terminés

Les Manifestations (rassemblement de motos « GOLDWING »,
Fête d'été et Fête Patronale)

L'École et les Activités Scolaires

Le Centre d'Action Sociale / Génération Mouvement

Les Associations

Le Ciné Parc

Les Cérémonies

LE MOT DU MAIRE

Chers Félinois et Chères Félinaises,

Aujourd'hui les nouvelles technologies envahissent notre univers quotidien et nous perdons parfois quelques repères. Toutefois de bons vieux outils notamment de communication continuent à faire leur preuve et gardent toute leur place dans notre environnement proche et permanent.

Tel est le cas de notre bulletin municipal annuel auquel nous vous invitons à découvrir l'édition 2017 et qui nous l'espérons répondra à vos attentes.

Le format ne change pas mais la formule évolue puisque le bulletin municipal et le Félinois (Per Pa Oblida) ont fusionné et vous trouverez donc toutes les informations de 2017 ou manifestations de 2016.

Par ce bulletin, nous souhaitons vous communiquer le budget primitif détaillé, l'état de nos finances, la fiscalité, les changements administratifs et les principaux investissements prévus pour 2017.

Comme nous vous l'avions annoncé depuis quelques mois, notre communauté de communes du Plateau de la Chaise-Dieu s'est éteinte le 31 décembre 2016, et a rejoint la grande communauté d'agglomération du Puy en Velay. Il est évident que cette fusion a provoqué quelques modifications.

Tout d'abord, les taux de notre fiscalité vont être modifiés en 2017 mais nous avons souhaité en communauté d'agglomération et dans le conseil municipal que tout cela soit transparent pour vous tous, notamment sur le montant à payer de votre fiscalité. En effet, aucune augmentation n'aura lieu en 2017 si ce ne sont les bases de calcul qui sont fixées par le Ministère des Finances et qui augmenteront de 0,4 % en 2017.

Cette année, nos investissements seront limités car nous avons décidé de désendetter la commune en remboursant la somme de 40 000 € sur un prêt relais. Nous procéderont au même remboursement en 2018 car nous souhaitons d'ici la fin de notre mandature avoir soldé certains de nos emprunts. Toutefois, nous continuerons à entretenir la voirie, à réaliser certains équipements et à mener certaines études pour le développement de notre commune notamment en matière d'urbanisme, de logement, d'aménagement de bourg, d'activités économiques.

Suite à notre intégration au sein de la communauté d'agglomération, nous avons à définir les futurs axes de travail pour les prochaines années et pour cela un projet de territoire est en cours d'élaboration. Durant l'année 2017, nous avons à définir l'intérêt communautaire qui fixera les compétences futures de notre communauté d'agglomération. Nous pouvons déjà bénéficier de certains équipements sportifs, culturels ou de certains services à des tarifs très intéressants. D'autres devraient voir le jour en 2018.

Notre action est quotidienne et nous mettons tous nos efforts pour contribuer au développement de la commune. A présent, je vous souhaite une très bonne lecture en souhaitant que toutes ces infos seront utiles pour chacun d'entre vous.

Philippe MEYZONET

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a changé début 2017. En voici la nouvelle composition.



Philippe MEYZONET, Maire

Chargé de l'économie, des finances, du budget, de la gestion du personnel, de l'état civil, des marchés publics, de la gestion des biens immobiliers et mobiliers de la Commune, de l'ordre et de la sécurité publique de la commune.

Président de toutes les commissions.

Délégué titulaire à la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

Délégué aux associations et Président du CCAS.



**Jean GRANGHON,
1^{er} Adjoint au Maire**

Chargé des réseaux, de la forêt et de l'environnement.

Vice-président de la commission réseaux, forêts et environnement.

Délégué suppléant à la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.

Délégation de signature aux finances.



**Jean ARNAUD,
2^{ème} Adjoint au Maire**

Chargé de l'urbanisme, des bâtiments communaux, du logement et des aménagements de bourg, secondé par un conseiller délégué (Cédric MARTIN)

Vice-président de la commission urbanisme, bâtiments communaux, petit patrimoine, logements et habitat.

Délégué au syndicat des Eaux du Velay.

Délégation de signature aux dossiers d'urbanisme.



**Stéphane DARLE,
3^{ème} Adjoint au Maire**

Chargé de la voirie et de l'agriculture.

Vice-président de la commission voirie et de l'agriculture

Délégué au syndicat des Eaux du Velay

LES COMMISSIONS DIVERSES

<u>COMMISSIONS OBLIGATOIRES</u>	<u>COMMISSIONS DE TRAVAIL INTERNES</u>
<p>* CCAS :</p> <p>Membre de droit : Philippe MEYZONET Membres Conseil Municipal : S. RABASTE, L. TANGHE, N. EYRAUD, S. DARLE, E. BOISSON, C. MATHIEU</p>	<p>* COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET :</p> <p>P. MEYZONET, J. GRANGHON, S. DARLE, J. ARNAUD</p>
<p>* COMMISSION APPEL D'OFFRES :</p> <p>Membre de Droit : Philippe MEYZONET Membres Titulaires : J. GRANGHON, J. ARNAUD, P. CHAPELLE Membres Suppléants : S. DARLE, D. FOURNERIE, C. MARTIN</p>	<p>* COMMISSION VOIRIE, RÉSEAUX, AGRICULTURE, FORET ET ENVIRONNEMENT :</p> <p>P. MEYZONET, J. GRANGHON, S. DARLE, D. FOURNERIE, P. CHAPELLE, J. ARNAUD</p>
<p>* COMMISSION DES IMPÔTS :</p> <p>Commissaires Titulaires : J. GRANGHON, A. PRALONG, E. DARLE, T. SAINTENAC, N. DARLE, S. BRISSE Commissaires Suppléants : A. BRAVARD, L. COSTON, D. AURAND, P. MOREL, M.T. BONNET, M. FOURNERIE</p>	<p>* COMMISSION URBANISME, BÂTIMENTS COMMUNAUX, PETIT PATRIMOINE, LOGEMENT, HABITAT, CADRE DE VIE :</p> <p>P. MEYZONET, J. ARNAUD, S. DARLE, C. MARTIN, L. TANGHE, J. GRANGHON</p>

LES DÉLÉGATIONS

<u>DÉLÉGUÉS ORGANISMES OU ASSOCIATIONS EXTERNES</u>	<u>DÉLÉGUÉS ORGANISMES OU ASSOCIATIONS INTERNES</u>
<p>* COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY : Membre titulaire : P. MEYZONET Membres suppléants : J. GRANGHON</p>	<p>* ÉCOLE PRIMAIRE : P. MEYZONET, C.MARTIN</p>
<p>*SICTOM : P. CHAPELLE, S. RABASTE</p>	<p>* ASSOCIATIONS COMMUNALES : P. MEYZONET</p>
<p>* SYNDICAT DES EAUX DU VELAY : J. ARNAUD, S. DARLE</p>	
<p>* SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE : N. EYRAUD, J. GRANGHON</p>	<p style="text-align: center;"><u>CONSEILLERS RÉFÉRENTS POUR LES VILLAGES NON REPRÉSENTÉ</u></p>
<p>* SYNDICAT INTERCOMMUNAL AGEDI : L. TANGHE</p>	<p>Le Bouchage/Le Genne : J. ARNAUD</p>
<p>* PARC NATUREL RÉGIONAL DU LIVRADOIS FOREZ : C. MARTIN</p>	<p>Le Favet : P. MEYZONET</p>
<p>* CINÉ PARC : Titulaires : S. RABASTE, M. BUSSAC suppléants : A. MATHIEU, A. BUSSAC</p>	<p>Sembadel-gare : S. RABASTE</p>
<p>* SYNDICAT PARAGRÊLE : D. FOURNERIE</p>	<p>Sassac : P. CHAPELLE</p>
<p>* DÉLÉGUÉ DÉFENSE NATIONALE : C. MARTIN</p>	<p>Serre : L. TANGHE</p>
	<p>La Soucheyre : D. FOURNERIE</p>

ÉTAT CIVIL 2016

Naissance hors commune

BOURGEOIS Louka 31 août 2016



PIERRET Frédéric René Bernard
et
MAQUET Lucie Christine Magali

15 juillet 2016

Décès hors communes

COUDERT Marie-Rose Claudia
veuve MALHOMME 11 octobre 2016

GARCIA Robert Émile Salvador 30 août 2016

JOUSSE Christian Jean Claudius 21 avril 2016



BUDGET

Le budget est voté par le Conseil Municipal. Il est adopté le **07 avril 2017**

Fonctionnement

1°) Les dépenses de fonctionnement

Les principales charges de fonctionnement à caractère général	
Électricité, eau	15 000 €
Combustibles	8 000 €
Prestations de services (contrats déneigement, ramassage, informatique, éclairage public...)	5 500 €
Fournitures administratives, scolaires, voirie, entretien, petits équipements...	9 000 €
Frais postaux et télécommunication..	3 500 €
Transports scolaires (hors ramassage)	1 000 €
Entretien des bâtiments, réparations des bâtiments et voiries	8 200 €
Maintenance (informatique et divers)	4 000 €
Primes d'assurance	12 500 €
Administration des impôts	4 500 €
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (notaires....)	3 000 €
Publicité, publications, relations publiques	11 000 €
Remboursement de frais partagés avec la commune de Sembadel	13 000 €

Liste non exhaustive. Les charges à caractère général représentent au total la somme de
114 675 €

Les charges de personnel	
Personnel titulaire et non titulaire	98 200 €

Les autres charges de gestion courante	
Indemnités des élus	18 000 €
Subvention de fonctionnement aux associations	7 500 €
Contributions aux organismes de regroupement (régie des transports, CCAS...)	12 500 €

Liste non exhaustive. Les autres charges de gestion courante représentent au total la somme de
43 200 €

Les charges financières	
Intérêts des emprunts	7 990 €
Virement à la section d'investissement	128 200 €

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 392 265 €

2°) Les recettes de fonctionnement

Les produits des services municipaux payants	
Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignements	4 500 €

Liste non exhaustive. Les produits des services représentent au total : **15 047 €**

Les impôts et taxes	
FNGIR (Fonds Nationaux de Garantie Individuelles des Ressources)	21 823 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	
Impôts locaux (soit une moyenne de 343,05 € par habitant)	101 542 €

Les dotations et participations	
Dotations forfait	80 128 €
Dotations solidarité rurale	25 946 €
Dotations aux élus locaux	2 962 €
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	5 202 €
Compensation au titre des exonérations des taxes d'habitations	4 280 €
Autres participations	550 €

Autre produit de gestion courante	
Revenus des immeubles (loyers)	40 000 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 392 265 €

Investissement

1°) Les principales dépenses d'investissement (liste non exhaustive)

Achat de mobiliers divers	4 200 €
Enfouissement réseaux secs et assainissement Sembadel gare	13 000 €
Réalisation document d'urbanisme (carte communale partielle)	20 000 €
Étude faisabilité réfection ancien couvent	27 000 €
Matériel et outillage d'incendie (Borne)	7 000 €
Aménagement atelier technique	15 000 €
Achat et installation d'un défibrillateur	3 600 €
Remboursement prêt relai	40 000 €
Remboursement Emprunt Capital	19 140 €

Liste non exhaustive

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 399 493,95 €

2°) Les recettes d'investissement

Subventions d'équipements	18 000 €
FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA)	37 770 €
Virement à l'investissement de la section de fonctionnement	128 200 €
Excédent fonctionnement capitalisé	156 648 €

Liste non exhaustive.

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 399 493,95 €

Année 2017 : le budget est équilibré

Section de fonctionnement : dépenses = 392 265 € recettes = 392 265 €

Section d'investissement : dépenses = 399 493,95 € recettes = 399 493,95 €

Les investissements pour 2017

Fin des travaux de réseaux à Sembadel-Gare

Atelier pour l'employé communal à Sembadel

Mise en place du défibrillateur à Félines

Installation d'une borne incendie à Estables

Changement de tout le mobilier de la cantine
(tables, chaises...)

Étude sur l'aménagement futur de l'ancien couvent

Réfections de voiries à Vacheresse et Sassac/Serre

Réfections partielles dans plusieurs villages



Montant
85 000 €



TRAVAUX TERMINÉS 2016

La commune a désormais une nouvelle
salle des associations



Le logement du presbytère
a été rénové entièrement



MANIFESTATIONS 2016

Le Bal des Jeunes 13 février

Repas des bénévoles 21 février



Voyage au pays de la Camargue 14 et 15 mai



FÊTE D'ÉTÉ 17 juillet



Soirée théâtre 5 août

Sérénade Festival de Musique 18 août

FÊTE PATRONALE 17 et 18 septembre

Marche nocturne Téléthon 12 novembre

LES AMIS DU TAROT

Tous les mardis soir + 2 concours dans l'année

KINÉ PARE

Un vendredi toutes les trois semaines

RASSEMBLEMENT de motos « GOLDWING »



FÊTE D'ÉTÉ





Brocante



Course des enfants



Randonnée





Course 11 kms



Trail 22 kms



Activités loisirs



FÊTE PATRONALE



ÉCOLE ACTIVITÉS SCOLAIRES 2016

Une visite de découverte du lac de Malaguet dans le cadre des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) de l'école de Félines-Sembadel et sous la conduite du Parc Livradois-Forez.

Sur une demi-journée, les 10 écoliers ont pu appréhender la biodiversité aquatique du lac. Les recherches ont ainsi permis de répertorier 2 espèces de triton (palmé et alpestre), des têtards de Crapaud commun et de jeunes grenouilles vertes, ainsi qu'une quantité d'invertébrés aquatiques : larves d'éphémère, de trichoptère (« porte-bois »), dytique et Nèpe cendrée étaient au rendez-vous en bordure du lac, prouvant que le lac de Malaguet est un réservoir biologique hors du commun.



L'APE des écoles de Sembadel-Félines a organisé plusieurs manifestations

Un concours de belote au profit des écoles

Un loto au profit des écoles

Un vide-grenier au profit des écoles

CENTRE ACTION SOCIALE

C.C.A.S.



Un repas a été organisé le 5 juin 2016 à l'Auberge de Chamborne

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Cette association est adhérente à l'Association départementale "Génération Mouvement". Elle est ouverte tous les jeudis après-midi de 14 heures à 17 heures dans la salle des associations (derrière la poste). Elle accueille toutes les personnes disponibles dans ce créneau horaires afin de partager des moments agréables autour de diverses activités ludiques. Son nouveau nom est : «Le Bois Joli »



ASSOCIATIONS

COMITE ANIMATIONS

APE FÉLINES SEMBADEL

LES AMIS DU TAROT

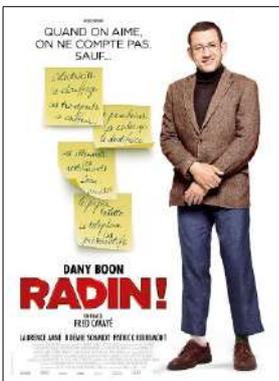
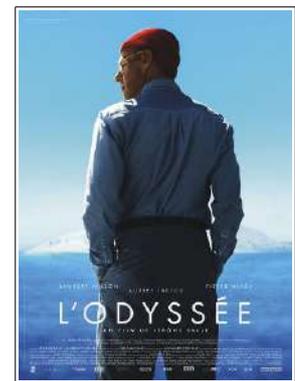
le Bois Joli

Danse Country GO WEST

Gymnastique volontaire

CHASSE A.C.C.A

ANCIENS COMBATTANTS



LES CÉRÉMONIES 2016

Cérémonie des vœux

Comme à l'accoutumée, Monsieur le Maire ainsi que toute l'équipe municipale, ont le plaisir d'accueillir tous les Félinois et Félinoises pour leur souhaiter une bonne et heureuse année en demandant pour 2016 la santé, la prospérité, la réussite pour chacun d'entre nous mais aussi un prompt rétablissement pour tous nos malades.

Ces vœux s'adressent aussi à tous celles et ceux qui connaissent la solitude, l'épreuve, la peine en leur souhaitant de garder confiance, espoir et en leur apportant solidarité, fraternité pour retrouver et vivre des jours meilleurs.

Monsieur le Maire adresse tous ses vœux à toute son équipe, à tous les personnels en leur disant quel plaisir il a, à travailler avec eux et il souhaite que 2016 se passe dans la continuité et le

même engouement que 2015. Il tient à remercier tous les bénévoles pour leur investissement.

Il met également les nouveaux bébés de l'année à l'honneur.

La cérémonie se termine par le partage et la convivialité autour du verre de l'amitié.



Commémoration du 8 mai 1945



Comme chaque année nous voici réunis pour la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.

La débâcle de 1940 a touché chaque ville, chaque village durant des semaines, les combattants n'ont pu repousser longtemps les assauts de l'envahisseur. Ensuite, pendant de longs mois, sous l'occupation ennemie, la France a officiellement été coupée par la ligne de démarcation en deux moitiés inégalement traitées. Quand le temps de la Libération est venu, il a fallu des semaines de bataille acharnée pour parvenir des côtes de Normandie et du Midi jusqu'aux frontières de l'Est. Beaucoup de soldats ont été victimes de leur courage et de leur engagement pour défendre et libérer notre pays.

Pour remporter la victoire, le rôle des combattants de la liberté venus des États Unis, de Grande Bretagne, du Commonwealth et les sacrifices de tant d'autres nations ont été décisifs et nous ne pouvons que leur rendre hommage aujourd'hui et nous leur renouvelons toute notre gratitude.



Les plus anciens encore présents se souviennent de cette date de la libération mais il fallut encore des jours voire des semaines pour que les familles retrouvent leurs proches combattants dans les armées alliées. Toutefois, notre pays connaîtra encore après ce 8 mai 1945 beaucoup de souffrances, ou chacun devra s'accommoder des séquelles laissées par le combats avec des villes et villages en ruines, des voies de communication saccagées.

Grâce à la télévision, au cinéma, aux écrits, aux musées, aux nouvelles technologies de l'information, ceux qui n'ont pas connu de témoins directs peuvent se faire une idée de combien cette époque a pu être difficile à traverser et à vivre.

Chaque guerre a laissé des traces indélébiles pour ceux qui l'ont connu et plus encore pour ceux qui en ont été victimes. La preuve en est, en regardant le nombre de noms inscrits sur ce monument aux morts.



Par conséquent, les commémorations sont nécessaires pour ne rien oublier. Depuis 71 ans nous nous retrouvons générations après générations et vous enfants présents ce matin vous serez demain des passeurs de mémoire et des ambassadeurs pour faire perdurer ce devoir de recueillement et d'histoire.

Quelque soit notre âge, notre milieu, nos fonctions, nous sommes des enfants de cette Europe unie, en paix qu'il nous faut préserver et continuer à défendre chaque jour qui passe.

Vive la République, vive la Liberté, Vive la paix, Vive la France.

Commémoration du 11 novembre 1918

Nous savons que cette première guerre mondiale baptisée « la grande guerre », a été meurtrière. Quelques chiffres qui ont marqué nos mémoires, 9 millions de morts et 8 millions d'invalides donnant le bilan de 6000 morts par jour. Notre pays a compté 1,4 millions de personnes tuées ou disparues. Devant ces chiffres effroyables nous pouvons que déplorer un tel carnage, une telle barbarie sacrifiant des vies humaines sans compter, brisant des familles à tout jamais, en résumé un véritable génocide.

Puis vînt le temps du dépôt de gerbe et un moment de recueillement, de souvenir, de reconnaissance envers tous ces soldats morts pour la France. Tous les anciens combattants morts ou vivants des différentes guerres sont associés à ces temps de profond recueillement, en leur témoignant de notre affection pour leur engagement porté à notre pays et les sacrifices accomplis notamment en laissant leur famille dans la peine et la souffrance, mais surtout avec une volonté déterminée de rendre notre pays libre.



Abrevoir Jules

Bourg Laurent

Bruchet Clovis

Carle Benoit

Carle Jean

Charrat Clement

Chaussat Jules

Danthony Felix

Darles Etienne

Didier Henri

Didier Pierre

Dumas Leon

Faure Adolphe

Faure Albert

Faure Jean

Faurin Léon

Fournerie Basile

Fournerie Célestin

Fournerie Joseph

Grangeon Clément

Issartel Calixte

Joubert Auguste

Joubert Jean Baptiste

Jouve Florentin

Jullion Soeur Claudia

Lachaud Antonin

Ligonie Alexandre

Ligonie Jean Baptiste

Malhomme Paul

Marsin Félix

Marsin Pierre

Molimard Pierre Marie

Monatte Philippe

Perrin Fidèle

Roux Claudius

Sentenac Florimond

Sentenac Laurent

Sentenac Pierre

Terrasson Joseph

Tissot Marius

Vau Pierre

Veysseyre Jean Marie

ACTUALITÉS 2017

Une nouvelle association a vu le jour le 15 juillet 2017.



Cette association a pour but la mise en place de temps d'échange autour de thématiques variées, de développer l'animation culturelle sur la base d'une programmation réalisée avec et par les adhérents, de faire des activités manuelles et accessible à tous.

Le café est ouvert du jeudi au dimanche et vous êtes accueillis par Nathalie JOUFFRET.

Il est prévu des conférences, des soirées musicales, des ateliers décoration de vieux meubles et à partir de septembre une initiation informatique aura lieu tous les mardis à 14 h 00.

Bulletin Municipal	4 ^{ème} édition
Comité de rédaction	Commission Communication
Mise en page/Photos	Véronique PIERRET
Impression	Imprimerie Jeanne d'Arc – Le Puy en Velay (43)
Tirages	200 exemplaires